



Actualités statistiques

De bons résultats pour l'hôtellerie mayennaise

Au cours de l'année 2004, la Mayenne a enregistré 276 481 nuitées dans l'hôtellerie homologuée. Le nombre de nuitées a augmenté dans les cinq départements ligériens, mais à des degrés divers. La Mayenne a affiché la plus forte augmentation (+ 9,4 %). Cependant, les nuitées dans le département ne représentent que 4,8 % des nuitées dans la région.

Au premier trimestre 2005, l'activité est en recul dans la région (- 1,1 %), essentiellement du fait

d'une nette baisse de la fréquentation touristique en Loire-Atlantique (- 7,6 %). Par rapport au premier trimestre 2004, la Mayenne enregistre une augmentation de 6,3 %.

Source : INSEE Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques* n° 168 et 169 de juin 2005. Sondage auprès d'un échantillon représentatif stratifié selon l'espace touristique, la catégorie d'hôtel et l'appartenance à une chaîne.



Vie associative

Reconnaissance des associations : « Intérêt sociétal » ou « utilité locale » ?

Nous avons vu que Jean-Pierre Decool, député apparenté UMP du Nord, préconise une reconnaissance des associations « d'intérêt sociétal » (*CEAS-point-com* n° 142 du 19 août 2005). De son côté, Bruno Retailleau, sénateur de Vendée, a déposé une proposition de loi relative au développement de la vie associative : il souhaiterait que soit créé un label de reconnaissance « d'utilité locale » ; en outre, il définit le statut de dirigeant associatif et prévoit leur protection en cas de poursuite pénale.

Pour le sénateur vendéen, il subsiste, en France, un vide juridique quant à la reconnaissance du rôle primordial joué par certaines associations locales. En effet, la reconnaissance d'utilité publique ne concerne que les seules grandes associations nationales. Dès lors, comme l'explique Bruno Retailleau, « de nombreuses

associations à dimension locale, solidement implantées dans la vie des Français et assurant des missions d'intérêt public local (...) ne peuvent donc bénéficier des avantages fiscaux et juridiques » qui sont liés à la reconnaissance d'utilité publique.

Ainsi, un label de reconnaissance d'utilité locale permettrait « à la fois de reconnaître l'importance de ces associations, de leur garantir des moyens d'action efficaces et de soutenir un mécénat de proximité », d'où, a priori, des « ressources nouvelles et plus diversifiées »... Cette reconnaissance s'effectuerait par arrêté préfectoral et après un avis motivé d'une commission départementale, composée paritativement d'élus locaux et de représentants du monde associatif et de l'Etat. Les critères seraient définis par un décret en Conseil d'Etat.

Par ailleurs, la proposition de loi vise à garantir et à mutualiser les risques liés à d'éventuelles poursuites pénales contre les dirigeants associatifs en assurant une solidarité à leur égard. Bien entendu, le système ne fonctionnerait que s'il s'agit d'une faute non intentionnelle. Un fonds de garantie permettrait de prendre en

charge les frais de justice et d'indemniser les dirigeants suite à une condamnation. Ce fonds serait abondé à la fois par les associations de plus de 100 membres actifs à jour de leur cotisation (2 % du moment total des cotisations annuelles perçues), et par l'Etat.

>>> Réagir, donner son avis.



Le CEAS au quotidien

Un index des articles de *La Lettre* depuis 1999

La Lettre du CEAS d'août 2005 comprend en supplément un index des articles d'août 2004 à juin-juillet 2005. Les adhérents qui souhaiteraient disposer d'un index complet des articles

parus depuis janvier 1999 peuvent en faire la demande au secrétariat (document de 25 pages). Transmission uniquement par messagerie électronique.



A votre agenda

16^{ème} Journée départementale de gérontologie le 20 octobre, à Laval

La Société de gérontologie de la Mayenne est une association « ouverte à tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans le département ». Elle organise sa 16^{ème} Journée départementale de gérontologie le jeudi 20 octobre 2005, de 9h à 16h45, à l'auditorium de la Salle polyvalente, place de Hercé, à Laval, sur le thème : « *Souffrance et accompagnement des aidants et des soignants dans la prise en charge*

des personnes âgées dépendantes ». Intervention du Dr Alluchon, médecin gériatre à Charles-Foix.

Participation aux frais : 15 euros.

Renseignements et inscriptions (avant le 30 septembre) auprès de Paul Choynet, 20 avenue de Paris, 53500 Ernée.

Mél. paul.choynet@idhl.fr.

La pensée hebdomadaire

« Les députés ont en moyenne 56 ans et 7 mois aujourd'hui contre 49 ans et 6 mois en 1981. En 1997, l'Assemblée nationale comptait 10,9 % d'élus femmes. Cette proportion est passée à 12,3 % en 2002, soit une progression de 1,4 point. Rarement le "pays légal" aura moins été en phase avec le "pays réel" »

Bertrand Le Genre, « Les élus sans le peuple » (analyse), *Le Monde* des 31 juillet et 1^{er} août 2005.